

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Le point sur la situation économique et financière du Québec**

### **Le gouvernement du Québec annonce qu'il remettra 3,3 milliards de dollars de plus dans le portefeuille des Québécois d'ici cinq ans**

**Québec, le 7 novembre 2019** – La bonne situation économique et financière du Québec, confirmée aujourd'hui par le ministre des Finances, M. Eric Girard, permet au gouvernement de poser un geste majeur au bénéfice des Québécois et Québécoises, en accélérant ses actions pour leur remettre de l'argent plus rapidement.

Ce sont 857 millions de dollars de plus qui sont investis dès cette année pour devancer la réalisation d'engagements phares pris envers les Québécois. Ainsi, le gouvernement, dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec*, annonce :

- la bonification complète de l'Allocation famille dès janvier prochain, soit deux ans plus tôt que prévu;
  - C'est près de 679 000 familles qui recevront en moyenne 779 \$ de plus par année.
- l'abolition de la contribution additionnelle et le retour au tarif réduit unique pour les services de garde subventionnés dès cette année, soit trois ans plus tôt que prévu;
  - C'est 1 100 \$ en moyenne que 140 000 familles n'auront désormais plus à assumer.
- une réduction importante, dès le printemps prochain, des tarifs de stationnement dans les différents établissements de santé du Québec.
  - Les deux premières heures seront gratuites, et le tarif maximal sera de 7 \$ à 10 \$ par jour selon les régions.

De plus, le gouvernement répond à une demande de la protectrice du citoyen et accordera, d'ici juin 2020, le montant de base de la composante TVQ du crédit d'impôt pour la solidarité aux prestataires de l'assistance sociale qui n'ont pas produit de déclaration de revenus.

Le gouvernement a rappelé, dans la mise à jour économique et financière, la mise en place, en juin dernier, d'un deuxième palier au supplément pour enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels, qui permettra à 3 000 familles de recevoir 652 \$ de plus par mois.

### **Des initiatives pour répondre à des besoins spécifiques**

Des initiatives totalisant plus de 1,4 milliard de dollars sur cinq ans sont aussi prévues pour répondre à des besoins spécifiques, dont :

- la conclusion du Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes;
- la mise en œuvre du plan d'aide aux médias écrits, annoncée le 2 octobre dernier;
- la modernisation de l'industrie du taxi;
- la prolongation des programmes de rabais d'électricité.

### **L'économie du Québec performe de manière remarquable**

L'économie du Québec performe de manière remarquable. Ainsi, en 2019, la progression du PIB s'établira à 2,4 %, une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport aux prévisions du budget de mars dernier, et cette progression dépassera celle du Canada, pour une deuxième année consécutive.

Cette bonne performance de l'économie jumelée à une gestion responsable des finances publiques et aux initiatives annoncées aujourd'hui permettent d'envisager un surplus de 1,4 milliard de dollars pour l'exercice 2019-2020.

Le gouvernement compte utiliser ce surplus pour lutter contre les changements climatiques, faire face à un ralentissement possible de l'économie et réduire la dette.

### **L'objectif de réduction du poids de la dette sera atteint dès cette année**

L'objectif de réduire le poids de la dette à 45 % du PIB sera atteint au cours de la présente année financière, soit six ans plus tôt que prévu. Concrètement, la réduction du poids de la dette contribue au maintien d'un climat de confiance propice aux investissements et à la croissance économique.

### **Citation :**

*« Le point sur la situation économique et financière du Québec démontre que le Québec se porte très bien. La vigueur de la croissance économique du Québec nous permet de réduire le poids de la dette et de devancer la mise en place des engagements du gouvernement. Aujourd'hui, nous complétons la mise en œuvre de plusieurs mesures, et ce, au bénéfice des Québécois et Québécoises. Nous redonnons plus rapidement de l'argent aux Québécois. »*

*Eric Girard, ministre des Finances*

**Faits saillants :**

- Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement du Québec remettra 3,3 milliards de dollars de plus dans le portefeuille des Québécois.
- Globalement, considérant l'ensemble des actions mises en place par le gouvernement au cours de sa première année, ce sont plus de 8 milliards de dollars qui seront remis dans le portefeuille des Québécois d'ici 2023-2024.
- Concrètement, pour un couple ayant deux enfants fréquentant un service de garde subventionné et possédant un revenu familial de 100 000 \$, les mesures annoncées depuis notre élection engendreront un gain de près de 2 800 \$ par année dès 2020.
- La bonification de l'Allocation famille fait en sorte que, dorénavant, les familles du Québec recevront le même montant pour chaque enfant, peu importe le rang de cet enfant dans la famille.
- L'abolition de la contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés permettra à des milliers de familles du Québec de conserver des sommes substantielles qu'elles avaient mises de côté en anticipant le paiement d'une importante facture lors de leur prochaine déclaration de revenus.
- Un calculateur a été mis en ligne sur le site du ministère des Finances du Québec pour permettre aux parents de connaître les montants qu'ils économiseront à la suite des mesures annoncées dans le cadre de la présente mise à jour économique.

**Liens connexes :**

*Le point sur la situation économique et financière du Québec :*

<http://www.finances.gouv.qc.ca/lepoint>

Calculez vos gains à la suite des mesures annoncées dans la mise à jour

économique : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/familles-fr.asp>

– 30 –

**Source :** Fanny Beaudry-Campeau  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 576-2786